



Le
Département du
Tarn s'engage pour
un territoire sans
perturbateurs
endocriniens

**« MA CRECHE SANS PERTURBATEURS ENDOCRINIENS », UNE OPERATION QUI S'INSCRIT
DANS UNE
POLITIQUE GLOBALE DE SANTE ENVIRONNEMENTALE**

- **Signature de la charte avec le réseau Environnement Santé le 16 avril 2019**
- **Adoption du premier plan départemental de prévention et de lutte contre les perturbateurs endocriniens le 27 juin 2019 pour trois ans**
- **Adoption du deuxième plan départemental de prévention et de lutte contre les perturbateurs endocriniens en mars 2023 pour la période 2023-2025**



OPERATION MA CRECHE SANS PERTURBATEURS ENDOCRINIENS, DE QUOI S'AGIT IL? OBJECTIFS DU PROJET

- Inciter les EAJE du Tarn à adopter une démarche de santé environnementale au sein de leur établissement
- Promouvoir l'expérimentation, la mise en réseau d'acteurs et l'émergence de nouvelles pratiques au sein des EAJE contribuant à la réduction de l'exposition des jeunes enfants aux PE (alimentation, entretien et aération des locaux, produits d'hygiène, jouets et activités, matériaux de construction...).
- Relayer les informations préventives sur les PE auprès des parents,



LES ETAPES DU PROJET MA CRECHE SANS PERTURBATEURS ENDOCRINIENS

Rapprochement
de la CAF

Février 2021



LES ETAPES DU PROJET MA CRECHE SANS PERTURBATEURS ENDOCRINIENS

Rapprochement
de la CAF

Février 2021



Mars 2021

Mise en place
d'un comité
technique



LES ETAPES DU PROJET MA CRECHE SANS PERTURBATEURS ENDOCRINIENS

Rapprochement
de la CAF

Structuration de
la méthodologie
de projet

Février 2021

Avril 2021

Mars 2021

Mise en place
d'un comité
technique



LES ETAPES DU PROJET MA CRECHE SANS PERTURBATEURS ENDOCRINIENS

Rapprochement
de la CAF

Structuration de
la méthodologie
de projet

Février 2021

Avril 2021

Mars 2021

Mise en place
d'un comité
technique

Juin 2021

Recherche de
partenariat
pour la mise
en œuvre du
projet



LES ETAPES DU PROJET MA CRECHE SANS PERTURBATEURS ENDOCRINIENS

Rapprochement
de la CAF

Structuration de
la méthodologie
de projet

Rédaction et
lancement de
l'appel à projet

Février 2021

Avril 2021

Octobre 2021

Mars 2021

Mise en place
d'un comité
technique

Juin 2021

Recherche de
partenariat
pour la mise
en œuvre du
projet



LES ETAPES DU PROJET MA CRECHE SANS PERTURBATEURS ENDOCRINIENS

Rapprochement
de la CAF

Structuration de
la méthodologie
de projet

Rédaction et
lancement de
l'appel à projet

Février 2021

Avril 2021

Octobre 2021

Mars 2021

Mise en place
d'un comité
technique

Juin 2021

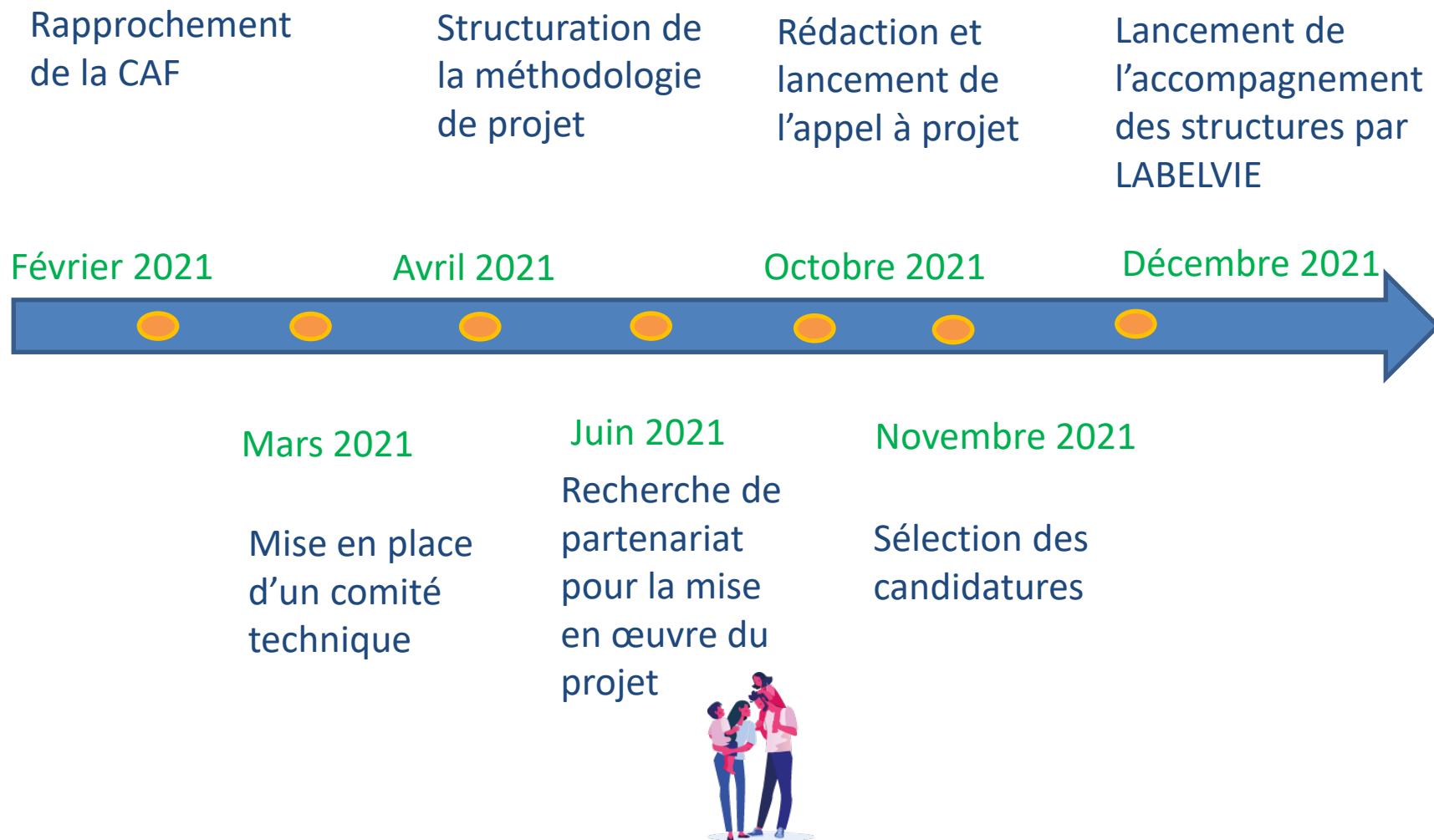
Recherche de
partenariat
pour la mise
en œuvre du
projet

Novembre 2021

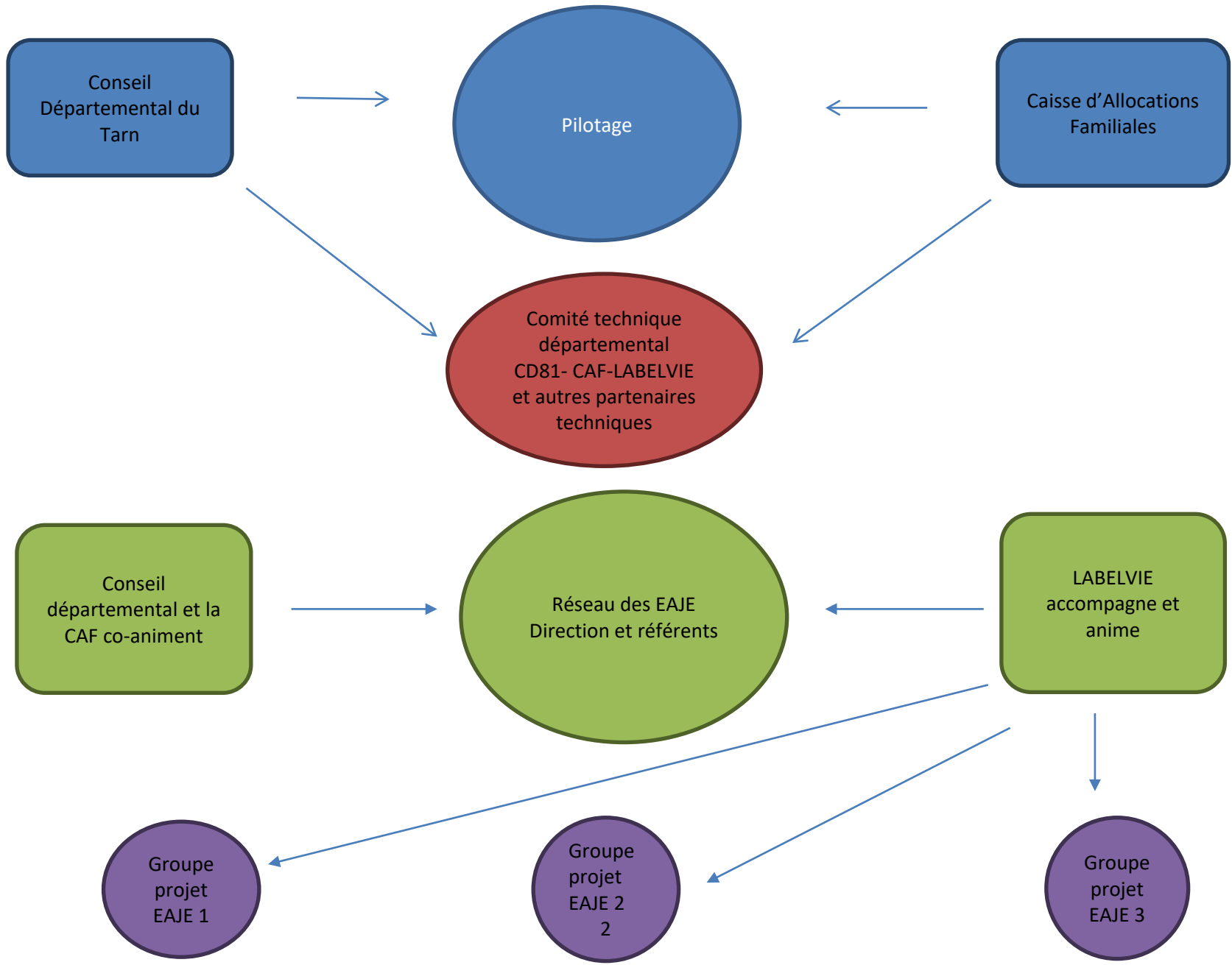
Sélection des
candidatures



LES ETAPES DU PROJET MA CRECHE SANS PERTURBATEURS ENDOCRINIENS



POSITIONNEMENT DES ACTEURS DANS L'OPERATION



LES RESULTATS DE L'EXPERIMENTATION

- 9 structures engagées dans une démarche de santé environnementale, dynamique très positive
- 9 plans d'actions construits avec mise en place de changements de pratiques professionnelles immédiats
- 5 structures poursuivent l'expérimentation en s'engageant dans la démarche de labellisation écolocrèche



FREINS IDENTIFIES

- Un délai plus long entre le lancement de l'appel à projet, la sélection des EAJE candidats et la mise en place des premières formations aurait été préférable
- Difficultés parfois de mobilisation des professionnels dans les formations au regard de la pénurie des effectifs dans les EAJE, du contexte d'épidémie post COVID
- Calendrier d'objectifs très engageant pour les structures



SUITES ET PERSPECTIVES DE L'OPERATION

- Poursuite de l'accompagnement des 5 crèches par Labelvie en vue de l'obtention du label Ecolocrèche
- Mise en place en 2023 d'un cycle de sensibilisation « Environnement d'aujourd'hui, santé de demain » à l'attention de tous les EAJE, RPE et MAJE en lien avec l'application de la loi NORMA et de la charte d'accueil du jeune enfant afin de les impliquer dans une mise en place progressive de mesures de gestion dans l'établissement contribuant à la réduction de l'exposition des jeunes enfants aux PE
- Lancement d'un nouvel appel à projet fin 2024 « ma crèche sans perturbateurs endocriniens » afin d'accompagner une dizaine de structures complémentaires souhaitant obtenir la labellisation ecolocrèche

